

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

<http://volmerangelesmines.fr/>



N° 57/ Novembre 2018



PETIT DEJEUNER AVEC LES ELUS

Vous avez des questions à poser à Monsieur le Maire ou à ses adjoints ? Vous avez des interrogations sur les projets de la commune ou plus simplement des doléances à exprimer ? Alors inscrivez-vous dès maintenant pour participer à un petit déjeuner **le samedi 17 novembre de 9h30 à 11h** avec le élu à la mairie. L'occasion d'une rencontre informelle dans un cadre décontracté.

Réservation obligatoire au secrétariat de la mairie. Téléphone 03 82 20 61 07. Mail mairie@volmerangelesmines.fr.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Quelques habitants à ce jour ont fait part en mairie de dégâts constatés sur certains bâtiments, comme des fissures et des lézardes, suite à la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois sur notre commune.

La municipalité souhaite recenser les dégradations susceptibles d'avoir été causées par la sécheresse afin d'initier une éventuelle reconnaissance de l'état en catastrophe naturelle pour la commune.

Cette démarche, qui ne dispense pas d'une déclaration auprès des assureurs, constituera une première étape dans la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui, pour être validée, devra faire l'objet d'un décret publié au journal officiel. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître **avant fin décembre** en mairie.

BALADES THERMIQUES

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de la Moselle, avec le soutien de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de l'ADEME, de la Région Grand Est et d'autres collectivités, nous permet de disposer des services d'un Espace Info Energie animé par un Conseiller Energies qui

- conseille personnellement les ménages pour les accompagner vers un habitat performant et économe, à basse consommation,
- et les sensibilise dans le cadre d'animations collectives.

Les conseils sont gratuits, neutres et objectifs.

Pour aider les volmerangeois désireux de réduire leur facture énergétique tout en habitant dans un logement confortable et sain, l'ADIL organise une action de sensibilisation sur Volmerange les Mines grâce à une caméra thermique. Cette animation s'intègre dans le nouveau programme « FAIRE » du gouvernement, visant à réduire les consommations d'énergies dans les logements (www.faire.fr).

Plusieurs formules sont possibles :

- **La balade thermique sur rendez-vous.** Animation individuelle d'une durée de 45 mn. Pendant une journée et sur différents créneaux horaires, le conseiller se rendra chez le particulier pour une visite intérieure et extérieure de son logement suivi d'un conseil personnalisé.
- **La balade thermique collective.** En matinée ou en soirée, déambulation d'une durée de 60 à 90 minutes dans certaines rues de la commune à l'aide la caméra thermique. Discussion avec les participants tout au long de la balade.
- **La balade thermique de façade.** En matinée ou en soirée, le conseiller se déplacera chez le particulier pour une thermographie extérieure du bâtiment, suivi d'un conseil personnalisé.

Veuillez vous inscrire en mairie **avant le 26 novembre** ou par mail : mairie@volmerangelesmines.fr.

ECRIS TA PLUS BELLE LETTRE AU PÈRE NOËL !

Chers enfants de 3 à 8 ans, habitant à Volmerange les Mines,

Le Père Noël aime recevoir des jolies lettres ! Si vous savez écrire ou dessiner, il vous invite à participer au concours intitulé "Ecris ta plus belle lettre au Père Noël".

Vous devrez rédiger ou dessiner votre lettre au Père Noël, puis la déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël, prévue à cet effet à l'entrée de la mairie **avant le dimanche 16 décembre**.

Un jury de lutins du Père Noël se réunira pour désigner la plus belle lettre dans deux catégories d'âge : 3 à 5 ans et 6 à 8 ans.

Le gagnant de chaque catégorie recevra un bon cadeau d'une valeur de 50€

La remise des prix aura lieu **le samedi 22 décembre à 11h**, à la salle des fêtes, en présence du Père Noël.

La boîte aux lettres sera installée **le lundi 26 novembre** à l'entrée de la mairie.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Noël approche ! La municipalité propose aux volmerangeois de participer à la magie des fêtes de fin d'année en organisant le concours des illuminations de Noël.

Le principe est simple, les volmerangeois participant devront décorer et illuminer leur habitation ou leur commerce.

Une attention particulière sera portée sur l'originalité des décorations, leur faible consommation d'énergie et leur visibilité.

Le jury délibèrera **entre le 17 et le 19 décembre**. Les bulletins d'inscription et le règlement sont à retirer auprès du secrétariat de la mairie.

Inscriptions **avant le 9 décembre** à retourner au secrétariat de la mairie ou par mail : mairie@volmerangelesmines.fr.

CHASSE

Les prochaines battues auront lieu **le samedi 10 novembre, le jeudi 15 novembre, le samedi 24 novembre, le dimanche 2 décembre et le dimanche 16 décembre**.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.



LA COMMUNE VOUS INVITE...

- **Commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale – Centenaire 1918 - 2018**

Samedi 10 novembre 19h15 Veillée au monument aux morts.

Dimanche 11 novembre 10h45 Cérémonie au monument aux morts avec les enfants de l'école. Vin d'honneur à la salle des fêtes.

- **Dimanche 2 décembre - Sainte Barbe des Mineurs.**

11h30 Dépôt de gerbe devant l'entrée de la mine, rue de la Mine

12h00 Repas de la Sainte Barbe à la salle des fêtes.

- **Mercredi 5 décembre - Hommage aux Morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.** A **12h00** Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi du vin d'honneur offert en mairie par la municipalité.

VOLMERANGE LES MINES COMMUNE PARTENAIRE DU DON DU SANG

La prochaine collecte pour le don du sang se déroulera le **mercredi 5 décembre** à la salle des fêtes de Volmerange de **15h30 à 19h**.

Le don du sang est un acte bénévole, volontaire, un acte fort qui peut sauver des vies et pourquoi pas sauver notre propre vie !

Que ce soit lors de secours d'urgence, lors d'interventions chirurgicales ou pour soigner des maladies (maladie du sang, cancer...), les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours de ces dernières années.

LE TELETHON A VOLMERANGE

Le combat des parents ... la vie de leurs enfants... V comme Vie, Vaincre, Victoires.

Fidèle au rendez-vous annuel, TELETHON-VOLME se mobilise.

Vendredi 7 décembre: Enfants, parents d'élèves et enseignants de l'école chaussent les baskets pour le « Marathon du muscle ».

Samedi 8 décembre : Une équipe de bénévoles cuisine pour vous, un excellent bœuf bourguignon et une soupe d'automne.

Quelques associations ont répondu également « présent » pour vous proposer des activités qui se dérouleront Place Raymond Locatelli le matin, et au gymnase toute la journée.

N'oubliez pas de nous rendre visite et de réserver votre repas.

Renseignements : Sylviane Zastawnik Tel. 03 82 50 64 19 / syl.alzin@orange.fr

CE QUI FAIT BOUGER LES VOLMERANGEOIS !

- **Bourse aux jouets au profit du Téléthon dimanche 18 novembre** à la salle des fêtes **de 8h30 à 17h**.

- **L'Orchestre d'Harmonie de Volmerange-les-Mines (OHV)** sous la direction de Dominique Krzywkowski vous invite **au concert de la Sainte Cécile, le dimanche 25 Novembre 2018 à 11h** à la salle des fêtes (concert gratuit).

Le concert sera suivi d'un apéritif offert par l'OHV.

Ceux qui le souhaitent pourront prendre part au repas oriental de la Sainte Cécile (Dips de légumes, Tajine au poulet, Salade de fruit et pâtisseries orientales), au tarif unique de 12 EUR/Personne (Inscription auprès de l'OHV, ohv@laposte.net).

- **La fête de Noël des enfants des écoles** se déroulera **dimanche 9 décembre à partir de 14h00** à la salle des fêtes. L'arrivée du Père-Noël qui distribuera des friandises aux enfants sages est prévue à 14h00 précises. Sur place vente de décorations de Noël et de gâteaux confectionnés par les parents pour bien préparer sa table de Noël.

A partir de 14h30, spectacle des petits suivi d'un entracte avant d'enchaîner avec le spectacle des grands.

CONCERTATION A31 BIS

Le projet A31 Bis a pour but de décongestionner le trafic et de favoriser le développement économique du sillon lorrain. Le projet est soumis à la concertation publique de novembre 2018 à février 2019. Ce temps de dialogue permettra de présenter le projet et ses effets attendus en matière de trafic, d'impacts et de préservation de l'environnement et de recueillir l'avis du public sur les différentes solutions d'aménagement étudiées pour chacun des secteurs de l'A31.

Le site www.a31bis.fr permet de consulter les documents d'information et de s'abonner à la lettre d'information numérique, mais également de donner un avis ou poser une question. Le projet peut être suivi sur facebook et twitter « Concertation A 31 Bis ».

La première réunion de concertation publique se tiendra en présence de Jean-Luc Marx, préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin, **le mardi 13 novembre à 19h00** à Metz Congrès – Site Robert Schuman – 112 rue aux Arènes.

Des rendez-vous de proximité sont également prévus :

- Mercredi 21 novembre de 9h à 12h, rencontre de proximité au marché, place du Général de Gaulle à Hettange Grande

- Mercredi 21 novembre de 14h à 17h, marche exploratoire à Thionville

- Lundi 26 novembre de 19h à 21h, réunion thématique au Complexe de Bettange, salle Aubépine, 16 rue de l'Etoile à Florange

- Jeudi 29 novembre de 19h à 21h, réunion thématique à la salle du Val Marie, 16 chemin du Kem à Thionville

Pour participer à la marche et aux deux réunions thématiques, vous devez vous inscrire sur le site www.a31bis.fr.

L'Etat propose de financer la troisième voie entre Thionville et la frontière par un péage.

Il nous semble que beaucoup d'entre nous n'ont pas conscience des conséquences collatérales de ce péage.

Ce péage serait une prise en otage de Volmerange les Mines, déjà lourdement pénalisé, par un trafic incessant et qui le sera ainsi encore plus que ce soit sur l'avenue de la Liberté, la rue de Dudelage ou la rue de la Mine. A cette congestion se rajouteront la dégradation de nos chaussées et surtout l'insécurité, l'augmentation de la pollution, du bruit, des incivilités, du mal être des volmerangeois...

Ce péage est une honte, un mépris total de la part de l'Etat et des élus qui le soutiennent.

Nous devons profiter de ces moments de concertation pour nous mobiliser afin de dire OUI à l'A31 Bis à trois voies mais NON au péage.

INFORMATIONS DIVERSES

- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 28 novembre de 9h45 à 10h30**, place Raymond Locatelli.
 - **L'écrivain public** tient sa permanence **le mercredi matin de 9h à 11h**.
 - **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie sur rendez-vous. **Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**
-